



Retenue de la Caf pour une dette de 2014

Par **Chaa0**, le **02/05/2019** à **11:43**

Bonjour

J'ai eu cette dette de la Caf de 2014 que j'ai contesté en 2014 plus de nouvelle depuis

Et là au mois d'avril je vois qu'il me font une retenue de 75 euros sans me prévenir bien sûr ..
donc je demande une remise de dette

Ce qui m'a été refusé et là je vois qu'il vont me prélever 339 au mois de mai ..

Sur mes prestations 129 euros parce que j'ai 2 enfants

Et 400 euros allocations enfant handicapé

J'appelle et j'ai dit à la dame que je conteste les 339 euros ! En plus sur les prestations de ma
fille qui a besoin de cette prestation pour ses soins ..

On doit m'appeler mais toujours rien

Qu'est-ce que je peux faire ?

Par **Visiteur**, le **02/05/2019** à **13:30**

Bonjour

[quote]

Qu'est-ce que je peux faire ?

[/quote]

Saisissez le médiateur de votre CAF.